



Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM MORTAGNE SUR SEVRE, 9 PLACE DE LA ROSERAIE 85290 MORTAGNE SUR SEVRE déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

M Anthony SOURISSEAU, représentant de la société ASPB S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 35 RUE DE LA NOUETTE 49280 ST CHRISTOPHE DU BOIS, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
M Anthony SOURISSEAU	100	1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial :

15519 39008 00021332501 66

jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 12 janvier 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

ELODIE LIEVRE
CONSEILLERE CLIENTELE PROFESSIONNELLE
ELODIE.LIEVRE@CREDITMUTUEL.FR

JST14

lu et approuvé

**CAISSE DE CREDIT MUTUEL
DE MORTAGNE SUR SEVRE**
Société Coopérative de Crédit à Capital
Variable et à Responsabilité Limitée
RCS LA ROCHE SUR YON D 786 427 245
Intermédiaire d'assurance affiliée
La CFCMO n° ORIAS : 07 027 974
9 PLACE DE LA ROSERAIE
85290 MORTAGNE SUR SEVRE
Tél. 02 51 65 12 25 - Fax 02 51 65 27 82